



COMPTES CONSOLIDES
EN NORMES IFRS
AU 31 DECEMBRE 2021



Sommaire

Comptes consolidés au 31 décembre 2021

(en K euros)

Etat du résultat consolidé	3
Etat du résultat global	4
Bilan	5
Tableau de flux de trésorerie	6
Tableau de variation des capitaux propres	7
Notes sur les états financiers	8

Etat du résultat consolidé

	Notes	2021	2020
Chiffre d'affaires	3	169 690	50
Autres produits de l'activité		1 885	1 850
Coûts des produits vendus		-153 678	-1 712
Frais de recherche et développement	5	-8 129	-6 127
Frais commerciaux		-11 037	-1 360
Frais administratifs		-11 601	-2 772
Autres charges opérationnelles		-1 465	-525
Résultat opérationnel courant		-14 336	-10 597
Produits opérationnels non courants	7	91 392	1 127
Charges opérationnelles non courantes	7	-2 519	-182
Résultat opérationnel		74 537	-9 652
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		13	184
Coût de l'endettement financier brut		-1 062	-257
Coût de l'endettement financier net		-1 049	-73
Charge (-) / Produit d'impôt	9	8 537	-32
Résultat net		82 025	-9 757
<i>Dont Part du Groupe</i>		<i>84 118</i>	<i>-8 932</i>
<i>Dont Part des minoritaires</i>		<i>-2 093</i>	<i>-825</i>
Résultat net par action (en euros)	10	2,25	-0,33
Résultat net dilué par action (en euros)	10	2,07	

Etat du résultat global

	Notes	2021	2020
Résultat net		82 025	-9 757
Autres éléments du résultat global		0	-10
Résultat net global		82 025	-9 767
Dont :			
<i>Part revenant au Groupe</i>		84 118	-8 942
<i>Part revenant aux minoritaires</i>		-2 093	-825

Bilan consolidé

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Actif			
Actifs incorporels	11.1	15 438	15 387
Actifs corporels	11.2	82 550	36 925
Actifs financiers non courants		423	102
Impôts différés actifs	18	9 323	1 247
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		107 735	53 660
Stocks	12.3	51 264	169
Créances clients et comptes rattachés	12.1	40 670	6
Créances d'impôt courant		200	-
Autres actifs non financiers courants		8 289	6 920
Actifs financiers courants	13	15 691	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	27 584	18 181
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		143 698	25 276
TOTAL ACTIF		251 433	78 937
Passif			
Capital	15	4 383	2 781
Primes		133 172	77 305
Réserves légales		212	212
Autres réserves		-64 972	-41 793
Résultat net (part du Groupe)		84 118	-8 942
Capitaux propres (part du Groupe)		156 913	29 563
Résultat net (part des minoritaires)		-2 093	-824
Réserves (part des minoritaires)			19 456
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		154 820	48 195
Dettes bancaires et autres dettes financières non courantes		24 100	13 650
Provisions non courantes	17	8 508	3 256
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		32 608	16 907
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	14	4 285	1 186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 137	2 369
Autres passifs courants	19	15 583	10 279
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		64 004	13 835
TOTAL PASSIF		251 433	78 937

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	2021	2020
Notes		
Résultat net consolidé	82 025	-9 757
Amortissements et provisions (hors actif circulant)	3 240	634
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	1 465	182
Aures charges calculées	-44	62
Variation des impôts différés	-8 529	32
Plus ou moins value de cessions	1 385	47
Badwil	-89 072	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	-9 529	-8 800
Coût de l'endettement financier brut	501	257
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	-9 028	-8 543
Variation du poste stocks	-1 448	169
Variation du poste clients	4 959	371
Variation du poste fournisseurs	8 291	1 358
Variation des autres actifs et passifs courants	1 550	-3 930
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	13 352	-2 032
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 323	-10 575
Production d'immobilisations (R&D immobilisée)	-2 081	-196
Crédit d'Impôt Recherche et subventions d'investissement	3 832	2 698
Acquisitions autres immobilisations	-13 598	-23 119
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations	-4 783	2 296
Acquisition/Diminution d'actifs financiers	-39 245	-100
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	-1 943	6 750
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-57 819	-11 671
Augmentation de capital	57 468	6 799
Nouveaux emprunts et autres dettes financières	12 971	7 683
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières	-481	-48
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	-7 997	-637
Autres impacts liés au financement	938	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	62 898	13 797
Incidence des variations de cours des devises	0	-10
Variation de trésorerie	9 403	-8 460
Trésorerie d'ouverture	18 181	26 640
Trésorerie de clôture	27 584	18 181

Variation des capitaux propres consolidés

		Capital	Primes	Autres Réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Autres éléments du résultat global	Total Part du Groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres	31.12.2019	2 326	70 962	-33 242	-8 245	-295	-21	-104	0	31 380	12 706	44 085
Dividendes										0		
Augmentation de capital BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés		455	6 344	182						6 799	6 750	
Affectation du résultat				-8 245	8 245			0		0		
Résultat net global de la période					-8 932			-10		-8 942	-825	
Titres auto-détenus et autres						119	0			119		
Autres mouvements				25						25		
Capitaux propres	31.12.2020	2 781	77 305	41 280	-8 932	-176	-21	-114		29 563	18 632	48 195
Dividendes				0						0		0
Augmentation de capital		1 601	55 867							57 468		57 468
Paiement en actions										0		0
Affectation du résultat				-8 932	8 932					-0		-0
Résultat net global de la période					84 118		123	44	-167	84 118	-2 093	82 025
Titres auto-détenus						488				488		488
Autres mouvements		0		-14 725						-14 725	-18 632	-33 356
Capitaux propres	31.12.2021	4 383	133 172	-64 936	84 118	312	102	-70	-167	156 913	-2 093	154 820

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2021

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021.....	10
Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation.....	15
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE	15
2.2 – REGLES GENERALES DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE.....	16
2.3 – ESTIMATIONS DE LA DIRECTION	16
2.4 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISE	17
2.5 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION / METHODES DE CONSOLIDATION	18
2.6 – SECTEURS OPERATIONNELS.....	20
2.7 – METHODES DE CONVERSION EN DEVISES	20
2.7.1 – <i>Transactions en devises</i>	20
2.7.2 – <i>Conversion des comptes des filiales étrangères</i>	20
2.8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21
2.8.1 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET BREVETS	21
2.8.2 - <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	22
2.9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22
2.10 – CONTRATS DE LOCATION.....	23
2.11 – TESTS DE DEPRECIATION	23
2.12 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	25
2.13 – STOCKS	25
2.14 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS	25
2.15 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS.....	26
2.16 – AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL ET PAIEMENT EN ACTIONS	26
2.16.1 – <i>Avantages au personnel (IAS 19)</i>	26
2.16.2 – <i>Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)</i>	27
2.17 – PROVISIONS (HORS ENGAGEMENT DE RETRAITE), ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	28
2.18 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	28
2.19 – INSTRUMENTS FINANCIERS	29
2.20 – CHIFFRE D'AFFAIRES.....	30
2.20.1 – <i>Ventes de produits finis</i>	31
2.20.2 – <i>Ventes de marchandises</i>	31
2.20.3 – <i>Contrats de prestations d'assistance</i>	31
2.20.4 – <i>Contrats de prestations de service</i>	31
2.21– AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE	31
2.21.1 - <i>Autres produits de l'activité</i>	31
2.21.2 - <i>Autres charges de l'activité</i>	32
2.22– AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	32
2.23 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	32
2.24 – RESULTAT PAR ACTION	32
2.25 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	32
Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité.....	34
Note 4 – Charges de personnel	34
Note 5 – Frais de recherche et développements.....	34
Note 6 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions.....	35

Note 7 – Charges et produits opérationnels non courants.....	35
Note 8 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	35
Note 9 – Impôt sur le résultat	36
9.1 – TAUX D'IMPOT	36
9.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel	36
Note 10 – Résultat par action	36
Note 11 – Actifs non courants.....	37
11.1 – ACTIFS INCORPORELS	37
Note 12 – Actifs courants (hors trésorerie)	38
12.1 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS	38
12.2 – AUTRES ACTIFS COURANTS	39
12.3 – STOCKS	39
Note 13 –Trésorerie et équivalent de trésorerie et autres actifs financiers courants	40
Note 14 – Trésorerie nette d'endettement	40
14.1 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	41
14.2 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	41
Note 15 – Capital et réserves	41
Note 16 – Paiements en actions	42
Note 17 – Provisions courantes et non courantes.....	43
Note 18 – Impôts différés	44
Note 19 – Autres passifs courants.....	45
Note 20 – Actifs & passifs éventuels	45
Note 21 – Instruments financiers.....	45
Note 22 – Effectifs	46
Note 23 – Engagements hors bilan	46
Note 24 – Informations sur les parties liées	46
23.1 – AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	46
24.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC UNE SOCIETE DANS LAQUELLE METABOLIC EXPLORER EXERCE UNE INFLUENCE NOTABLE OU UN CONTROLE CONJOINT	47
24.3 – AUTRES TRANSACTIONS REALISEES PAR LE GROUPE AVEC UNE SOCIETE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN.....	47
Note 25 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers.....	47
Note 26 : Evénements postérieurs à la clôture.....	48
Note 27 : Honoraires des commissaires aux comptes	48

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés résumés établis aux normes IFRS au 31 décembre 2021.

METabolic EXplorer (METEX) est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 10 avril 2007.

Le Groupe n'opère que dans un seul secteur opérationnel. Le secteur d'activité est le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production d'ingrédients fonctionnels. Elle a un seul secteur géographique : le monde

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 mars 2022.

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021

L'année a été marquée par :

➤ Variation de périmètre

Acquisition d'Ajinomoto Animal Nutrition Europe

Le 14 avril 2021, la Société a signé un contrat ferme d'achat d'actions sans condition suspensive portant sur 100% des titres d'Ajinomoto Animal Nutrition Europe (AANE). Le contrat d'acquisition prévoyait un prix d'acquisition de 15 M€, payable en deux fois, soit 8 M€ payable au *closing* de l'opération et 7 M€ payable fin octobre 2021. Le 28 avril 2021, le premier versement a été effectué pour un prix d'un montant de 6,5 M€ compte tenu des ajustements réalisés conformément à la documentation contractuelle. Un ajustement complémentaire de 0,2 M€ a été identifié et fait l'objet d'un remboursement par le vendeur au 30 juin 2021. Le paiement du solde a été effectué comme prévu en octobre 2021. Le prix total s'élève ainsi à 13,2 M€.

Les coûts d'acquisition liés à cette opération se sont élevés à 1,1 M€ et ont été comptabilisés en charges opérationnelles non courantes.

En date du 1er juin, le Groupe a décidé de renommer l'entité acquise par METEX NØØVISTAGO.

Cette acquisition a donné lieu à l'établissement d'un bilan d'ouverture respectant les principes IFRS de Purchase Price Allocation. Les éléments de bilan ont été réévalués à leur juste valeur avec notamment une révision à la hausse des stocks et des immobilisations.

Le prix d'acquisition a été alloué aux actifs et passifs identifiables sur la base des justes valeurs estimées de la manière suivante :

	Juste valeur 30/04/21	Variation	Juste valeur 31/12/21
Actifs courants	126 985		126 985
Actifs non courants	39 942		39 942
TOTAL DES ACTIFS ACQUIS	166 927		166 927
Passifs courants	55 212		55 212
Passifs non courants	10 489		10 489
TOTAL DES PASSIFS REPRIS	65 701		65 701
TOTAL ACTIFS NETS ACQUIS / (PASSIFS NET REPRIS)	101 226	1 071	102 297
Ecart d'acquisition	- 88 002	- 1 071	- 89 072
Prix d'acquisition	13 225		13 225

Après prise en compte du prix d'achat et de ces réévaluations, la société enregistre dans ses comptes consolidés un écart d'acquisition négatif (badwill) révisé de 89 M€ au 31/12/21, comptabilisé comme un produit non courant.

Ce badwill résiduel provient du fait que le prix payé par METabolic EXplorer pour l'acquisition d'AANE correspond à un prix obtenu et négocié par METabolic EXplorer à des conditions spécifiques dans le cadre d'un processus d'achat concurrentiel. Ces conditions spécifiques peuvent notamment s'expliquer par :

- Le contexte et la situation difficile d'AANE au moment de la décision de sa mise en vente, la société et son marché traversant alors une période de crise liée à une très forte tension sur les prix des produits et donc avec des perspectives de croissance limitées à court et moyen-terme,
- La nécessité pour un repreneur du site d'apporter une expertise en matière de recherche et développement pour les procédés de production par fermentation d'acides aminés,
- Les garanties apportées par METabolic EXplorer, en matière de préservation de l'emploi sur les différents sites d'AANE en raison de ses débouchés potentiels spécifiques.

Au cas où de nouvelles informations étaient obtenues dans les 12 mois suivant la date d'acquisition relatives à des faits et des circonstances existant à la date d'acquisition qui permettraient d'identifier d'éventuels ajustements, les éléments ci-dessus seraient révisés.

L'activité de METEX NØØVISTAGO est consolidée à compter du mois de mai 2021 et impacte donc le compte de résultat sur 8 mois au titre des comptes consolidés annuels 2021. Les principaux impacts de cette acquisition sur les comptes de l'exercice 2021 sont les suivants :

Compte de résultat	31/12/2021		
	Hors acquisition	Contribution acquisition	Publié
Chiffre d'affaires	1 394	168 296	169 690
Résultat opérationnel courant	- 19 163	4 827 -	14 336

Le 21 mai, la nouvelle filiale METEX NØØVISTAGO a eu incident sur le site industriel d'Amiens suite à la rupture de la trappe de visite d'une cuve de stockage d'acide chlorhydrique qui a entraîné la fuite rapide de son contenu dans un bassin de rétention provoquant un débordement limité aux abords immédiats de la zone de rétention. Cet incident a eu pour conséquence l'arrêt progressif de la production du site.

Le 4 juin, reprise des productions ne nécessitant pas immédiatement d'acide chlorhydrique et le 14 juin reprise de toutes les productions de l'usine d'Amiens.

Suite à cet incident des expertises sont en cours mais qu'aucun produit à recevoir des assurances n'est pris en compte dans les comptes à ce jour.

Au cours du second semestre, une étude technique pour concevoir des nouvelles capacités de stockage délocalisées a été lancée avec un investissement et un déploiement prévu en septembre 2022.

En parallèle, le Groupe a lancé un programme de renforcement de sa culture de sécurité sur ses 3 sites (2022-2023).

➤ PDO / Acide Butyrique

Premières productions et ventes

En juin 2021, soit moins de deux mois après avoir démarré la production industrielle de PDO pour les applications industrielles et cosmétiques, la filiale METEX NØØVISTA a réussi à produire les premiers lots commerciaux de PDO de grade Industriel. Les premières livraisons ont été effectuées pour honorer les commandes des partenaires et clients qui utilisent le PDO de METEX dans les applications polymères biosourcés pour la production de semelles de chaussures de sport.

Mise en place d'un plan de stabilisation sur le site industriel de Carling

Le 23 août, un écart de fonctionnement, suite à des dépôts calcaires ayant progressivement entartré des échangeurs de chaleur, a été constaté. La résolution de ce problème nécessite la suspension de la production.

Le redémarrage début octobre a permis une reprise des expéditions de produits à partir de mi-novembre 2021.

Le chiffre d'affaires généré sur l'année par la filiale s'élève à 1,3 M€.

Achèvement de la construction et mise en service de l'investissement

Les investissements pour la construction de l'usine se sont achevés. Les investissements sur l'année s'élèvent à 5,3 M€.

Le matériel industriel ainsi que les bâtiments ont été mis en service sur l'exercice et ont généré un amortissement de 0,9 M€ dans les comptes.

Le recrutement a été finalisé avec l'embauche de 26 salariés supplémentaires portant l'effectif à 49 salariés au 31 décembre 2021.

En juillet 2021, la Société a racheté la part des titres du co-actionnaire bpifrance (45%) et détient donc désormais 100% du capital.

➤ Acide Glycolique

Plan de relance : Le 10 février 2021, METEX a obtenu une subvention de 9,6 M€ pour accompagner son projet d'investissement dans une unité industrielle de production d'Acide Glycolique (AG) en France.

Le projet, d'une enveloppe totale estimée aujourd'hui entre 40 et 45 M€, se décompose en deux étapes, d'une part, les études et les développements nécessaires à la décision d'investissement et d'autre part, l'investissement dans la construction et le démarrage de l'outil industriel d'une capacité dans une première phase de 2 500t/an.

Au 31 décembre 2021, METEX a perçu un acompte de 2,4 M€ dont 0,9 M€ ont été comptabilisés en produits.

La Société a continué le développement de son projet et a activé ses frais de développement pour un montant de 1 733 k€.

➤ Plateforme ALTANØØV™

L-Valine : nouvel acide aminé

En décembre 2021, le second procédé issu de la plateforme ALTANØØV™ de fermentation, pour la production de L-Valine destinée au marché de la nutrition animale, a été validé à l'échelle du pré-pilote et montre une compétitivité significativement améliorée de la souche par rapport aux technologies actuelles.

En parallèle, le procédé de purification est en cours de développement et vise l'obtention d'un ingrédient fonctionnel riche en L-Valine.

Les dépenses de R&D n'ont pas été activées sur l'exercice, ces projets ne répondant pas à l'ensemble des critères d'activation à la clôture de l'exercice.

➤ Ressources financières et actionariat

Levée de fonds : Le 22 mars 2021, la Société a annoncé les résultats de l'exercice des bons de souscription d'actions (BSA), émis le 20 février 2020 et attribués gratuitement à hauteur d'un BSA par action détenue au profit de l'ensemble des actionnaires existants de la Société. A l'issue de la période d'exercice des BSA, expirant le 19 mars 2021, 25.797.360 BSA sur les 27.813.800 BSA émis et attribués ont été exercés - soit un taux d'exercice de 92,8 % - représentant 1.719.824 actions nouvelles de la Société émises, soit un produit brut de l'exercice des BSA de 2.768.916,64 € qui

contribuera au financement de l'accélération de l'industrialisation des procédés développés dans la plateforme ALTANØØV™.

Nouvel actionnaire : le 7 juillet le fonds SPI de Bpifrance devient l'actionnaire de référence de METEX en apportant le produit de la cession de ses titres de METEX NØØVISTA (31,5 M€). Ce montant a fait l'objet d'une créance des fonds SPI envers la Société.

Levée de fonds : le 12 juillet, émission de 13.829.528 actions nouvelles dans le cadre d'un placement privé, représentant un produit brut de fonds levés de 56,6 M€ dont 31,5 M€ ont été libérés par compensation de créance des fonds SPI (cf supra) et 25,1M€ d'apport en numéraire. L'opération permettra de financer les investissements nécessaires au développement du Groupe.

Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002, les états financiers sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2021. Les normes comptables internationales comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standing Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

Les principes comptables retenues au 31 décembre 2021 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2020, à l'exception des normes et/ou amendements de normes décrits ci-après, adoptés par l'Union Européenne et applicables de façon obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2021.

- amendement IFRS 16 publié en mars 2021 par l'IASB sur les allègements de loyers liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021. Cet amendement, est sans impact sur les comptes du groupe en l'absence de concessions de loyers constatées sur l'année 2021.
- décision de l'IFRS IC publiée en mai 2021, portant sur la répartition des prestations de retraite aux périodes de services, a été appliquée en 2021 de manière rétrospective (cf § 2.16.1. – Avantages au personnel). L'impact brut de ce changement de méthode est de 360 K€. Compte tenu de l'impact non significatif, les comptes 2020 n'ont pas été retraités.
- réforme des taux d'intérêts de référence, phase 2 – amendements des normes IFRS 7, IFRS 9, IAS 39 et IFRS 16 amendements à IFRS 17 / IFRS 4 – contrats d'assurance : exemption provisoire d'application d'IFRS 9. Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

Les autres nouvelles normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 sont non applicables ou n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible en 2021 et qui entreront en vigueur après le 1^{er} janvier 2022, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne. Il s'agit principalement des textes exposés ci-dessous :

Textes adoptés par l'UE en juillet 2021, qui rentreront en vigueur au 1er janvier 2022

- amendements à IFRS 3 - référence au cadre conceptuel,
- amendements à IAS 37 – contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat,
- amendement à IAS 16 – immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue,
- améliorations annuelles des normes - 2018-2020 (amendements aux normes IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41),

Textes adoptés par l'IASB avec une application obligatoire après le 1er janvier 2023, pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours, et qui auraient pu être appliqués par anticipation en 2021 en tant qu'interprétation de textes existants

- amendements à IAS 1 - classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, publiés par l'IASB en janvier et juillet 2020,

- amendements

IAS 1 – informations à fournir sur les méthodes comptables, publiés par l'IASB en février 2021,

- amendements à IAS 8 – définition des estimations comptables, publiés par l'IASB en février 2021.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, non encore adoptées au niveau européen, et dont l'impact aurait été significatif sur les comptes de cet exercice.

2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en « non courant » et la part à moins d'un an en « courant ».

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013.

2.3 – Estimations de la direction

L'établissement des états financiers implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture semestrielle et annuelle. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- Les projets de développement en cours (tests de dépréciation, les hypothèses retenues pour la date de début d'amortissement des projets de développement activés),
- L'activation des impôts différés sur les déficits fiscaux reportables,
- La détermination du Badwill
- et à un moindre niveau sur le calcul des provisions et la valorisation des BSPCE et des autres avantages donnant accès au capital du groupe.

La comptabilisation du chiffre d'affaires selon les dispositions de la norme IFRS 15 n'a pas fait appel à des estimations sur les exercices présentés.

Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Par ailleurs, la crise du covid-19 a eu un impact significatif sur l'environnement économique en France et sur le plan international. Même si le Groupe n'a pas été touché directement à ce jour par cette crise sanitaire, les incertitudes restent significatives.

METabolic EXplorer a identifié le changement climatique comme un risque en lien avec les enjeux relatifs à ses activités. A ce jour, METabolic EXplorer n'a pas identifié d'impacts significatifs liés aux risques climatiques, sur les comptes, tels que la modification des durées d'utilité des actifs, les tests de dépréciation, la constatation de provisions pour risques, ou encore des dépenses d'investissements significatifs.

Au 31 décembre 2021, les activités de METabolic EXplorer ne rentrent pas dans le périmètre de la taxonomie européenne

2.4 – Regroupements d'entreprise

Le Groupe applique la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs.

Lorsque le Groupe obtient le contrôle d'une entreprise acquise, le regroupement d'entreprise est comptabilisé selon la méthode de l'acquisition à la date de prise de contrôle, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3 révisée :

- les actifs identifiables acquis, les passifs et les passifs éventuels assumés sont évalués à leur juste valeur ;
- les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont évalués soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition ;
- la contrepartie transférée, incluant le cas échéant le montant des contreparties éventuelles, est valorisée à la juste valeur ;
- La détermination du Badwill
- les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période.

À la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan consolidé comme la différence entre :

- d'une part, la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires de l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation antérieurement détenue ; et,

- d'autre part, la juste valeur des actifs identifiables acquis, des passifs et des passifs éventuels assumés.

L'écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé immédiatement en résultat.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.5 – Périmètre de consolidation / méthodes de consolidation

Conformément à l'IFRS 10, le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance entre la société consolidant (METabolic EXplorer) et chaque société dont elle détient directement ou indirectement, des titres. Le contrôle peut également exister en vertu de clauses contractuelles ou résulter de faits. Il définit un pourcentage de contrôle de droits, contractuels ou de faits et donne un pouvoir de décision. Lorsque le pourcentage de contrôle de la société METabolic EXplorer dans les sociétés appartenant au périmètre de consolidation est supérieur à 50 %, représentant un contrôle exclusif, la méthode de consolidation utilisée est la méthode de l'intégration globale. Pour les sociétés dont le pourcentage de contrôle est inférieur à 50%, la méthode de consolidation utilisée est la méthode de la mise en équivalence.

Le Groupe intègre quatre filiales dans ses comptes :

Entrée dans le périmètre

- METEX NØØVISTAGO, filiale acquise le 30/04/2021

En M euros 	% détention	% d'intégration	Résultat 2021
METEX NOOVISTAGO 60, rue de Vaux 80 084 Amiens - France	100%	100%	10,2

METEX NØØVISTAGO est consolidée par intégration globale sur une période de 8 mois du 30/04/2021 au 31/12/2021. Le compte de résultat publié au titre de l'exercice prend en compte l'activité de METEX NØØVISTAGO à compter du 1^{er} mai 2021, soit une période de 8 mois.

Filiales existantes :

- METEX NØØVISTA SAS créée en 2018 et détenue à 100% depuis le 7 juillet 2021

en M euros 	% détention jusqu'au 07/07/21	% détention à compter du 07/07/21	% d'intégration	Résultat 2021
METEX NOOVISTA SAS Plateforme Chemesis Route de Carling 57501 Saint Avold cedex	55%	100%	100%	-10,2

La filiale a en charge l'industrialisation et la commercialisation du 1,3 propanediol (PDO) et de l'acide butyrique (AB) issus de son procédé de fermentation à partir de matières premières biosourcées et traçables.

Début juillet 2021, le Groupe a racheté les actions des fonds SPI de Bpifrance, co-actionnaire dans la filiale devenant ainsi l'actionnaire unique de METEX NØØVISTA.

- METabolic EXplorer Sdn. Bhd, filiale Malaisienne créée le 29 juillet 2010.

en M euros	% détention	% d'intégration	Résultat 2021
METABOLIC EXPLORER SDN.BHD. Suite 1005, 10th Floor Wisma Hamzah - Kwong Hing N°1 Leboh Ampang 50100 Kuala Lumpur - Malaisie	100%	100%	n/s

Elle est consolidée depuis le 1er janvier 2011 selon la méthode de l'intégration globale, METabolic EXplorer ayant le contrôle exclusif.

La filiale arrête ses comptes au 31 décembre. Celle-ci est, depuis la fin du projet en Malaisie en 2014, une société sans activité. Par conséquent, le résultat 2021 est donc non significatif.

- BTL SAS, créée le 3 septembre 2015

en M euros	% détention	% d'intégration	Résultat 2021
BTL SAS Biopôle Clermont Limagne 63360 Saint Beauzire	100%	100%	n/s

Elle a été constituée dans la perspective de développement des nouvelles activités de METabolic EXplorer.

La filiale arrête ses comptes au 31 décembre. Elle n'a pas encore démarré son activité. Par conséquent, le résultat 2021 est non significatif.

Transactions intragroupes :

Les transactions intragroupes (achats, ventes, marges internes, dividendes,...) sont éliminées en consolidation.

2.6 – Secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus et supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe.

METabolic EXplorer a mis en œuvre les critères d'analyse permettant d'identifier des secteurs opérationnels définis par la norme IFRS 8.

METabolic EXplorer a identifié un seul secteur opérationnel : le développement, la production et l'exploitation commerciale de bioprocédés utilisés dans la formulation de produits cosmétiques, de nutrition-santé animale ou comme intermédiaires pour la synthèse de biomatériaux, la cession de ses technologies et un seul secteur géographique (le monde).

Pour information, METabolic EXplorer n'a pas effectué de regroupements pour déterminer le secteur opérationnel.

2.7 – Méthodes de conversion en devises

2.7.1 – Transactions en devises

Dans le cadre de son activité industrielle et commerciale, le Groupe a des transactions effectuées en devises étrangères.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées soit sur la base des opérations à terme en cours à la clôture, les gains ou pertes étant rattachés au résultat de l'exercice, soit sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les ajustements correspondants par rapport aux valeurs d'origine étant inscrits aux postes d'écart de conversion au bilan.

2.7.2 – Conversion des comptes des filiales étrangères

La monnaie de fonctionnement de la filiale en Malaisie est la monnaie locale le ringgit.

La conversion des comptes de la filiale Malaisienne est effectuée de la manière suivante :

- Les comptes de bilan (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période,
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées à la clôture en « écart de conversion », dans une rubrique distincte des capitaux propres, la variation de l'année impactant l'état du résultat global (présentation en autres éléments du résultat global).

2.8 – Immobilisations incorporelles

2.8.1 - Frais de recherche et développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet. Lorsqu'un projet est développé sur plusieurs exercices, les conditions sont réappréciées à chaque clôture.

Le Groupe analyse périodiquement le respect des critères d'activation. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis, permettant une ventilation détaillée des coûts engagés par projet. Seuls les frais directement affectables à un projet sont activés.

Les frais cessent d'être activés lorsque la souche est arrivée à un stade de développement définie par la direction du groupe.

Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que le groupe conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux brevets, et notamment lorsque le groupe conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par le Groupe, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus, dans la limite, pour les brevets, de la durée de protection juridique (20 ans). Cette durée est définie par projet, en fonction des caractéristiques économiques propres à chaque projet de développement.

L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est à dire dès que la molécule dont les frais de développement ont été immobilisés, se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour son exploitation industrielle.

En effet, tant que la phase industrialisation n'est pas définie, le projet n'est pas prêt à être mis en service (la mise en service étant définie comme : dès que le projet se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir être exploité de la manière prévue par la direction) selon la définition donnée par le §. 97 d'IAS 38.

A titre d'exemple :

- (i) le choix du lieu d'industrialisation est très structurant dans le cadre des projets,
- (ii) les contraintes générées par les modalités d'industrialisation, spécifiques à chaque projet, pourront amener la Direction à apporter des modifications significatives sur le projet de développement jusqu'à son industrialisation effective.

En pratique, la mise en service intervient selon les cas, soit à la date à laquelle un contrat d'industrialisation est signé, sans développement significatif attendu sur le projet, soit dans les cas contraires, à la date de démarrage de l'industrialisation.

Cette phase correspond à une phase clairement identifiée dans le déroulement des projets.

Les projets pour lesquels la société décide d'interrompre, tout en n'excluant pas de les réactiver ultérieurement, font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Les autres projets qui restent en cours dont le développement, i.e. dont l'amortissement n'a pas débuté, font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 2.11.

Les subventions d'investissement affectées à un projet activé (y compris le crédit d'impôt recherche, considéré comme une subvention d'investissement) sont comptabilisées en diminution des actifs correspondants. Elles sont reprises en résultat selon les mêmes modalités que l'amortissement des actifs correspondants.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 intérêts d'emprunts n'a pas conduit à activer d'intérêts.

2.8.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, ou à leur coût de production, en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés, s'il est probable que ces dépenses génèreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels créés par METabolic EXplorer et de logiciels acquis. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire sur une durée d'utilisation comprise entre 1 et 5 ans.

2.9 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, ou à leur coût de fabrication, en cas de production interne.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. La mise en œuvre de l'approche par les composants concerne essentiellement les constructions.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution du coût d'acquisition. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en moins des dotations aux amortissements.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 intérêts d'emprunts n'a pas conduit à activer d'intérêts.

Sur la période, le groupe n'a pas contracté d'emprunt dont le coût était susceptible d'être incorporé dans le montant des actifs.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

⇒ Construction :	20 à 50 ans
⇒ Agencements techniques, climatisation et bureaux :	10 ans à 30 ans
⇒ Installations techniques et générales :	7 à 20 ans
⇒ Matériels et outillages de laboratoire :	8 ou 9 ans
⇒ Matériel informatique de recherche :	4 ans
⇒ Matériel de bureau et informatique :	1 à 4 ans
⇒ Mobilier :	7 ou 10 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif. Il n'y a eu aucune modification sur les exercices présentés.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.11). Les tests de dépréciation sont effectués après la révision des durées d'utilité.

Le Groupe ne détient pas d'immeubles de placement.

2.10 – Contrats de location

La norme IFRS 16 ne fait pas la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement.

Le Groupe a présenté au bilan les actifs liés aux droits d'utilisation dans les actifs corporels, et les dettes liées aux obligations locatives dans les dettes financières. Les dettes sur obligations implicites correspondent aux flux de loyers actualisés avec le taux d'intérêt implicite du contrat pour les contrats de crédit-bail, et le taux marginal d'endettement pour les autres contrats. Les contrats de location ne comprennent pas de composantes de loyers variables. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée pour les contrats de crédit-bail, et sur la durée des contrats de location pour les autres contrats.

2.11 – Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés pour chaque arrêté, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Les seuls actifs non amortis sont les projets de développement en cours au 31 décembre 2021.

▪ Actifs R&D

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement en cours (cf note 2.8.1 § projets arrêtés). En pratique, des tests de dépréciation ont été effectués pour tous les projets de développement en cours au 31 décembre 2021. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité. En pratique, les tests n'ont été effectués à ce jour que par rapport à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs, et de leurs sorties à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. En cas de partenariat avec un client, les tests de dépréciation sont établis sur la base des éléments convenus avec le partenaire (prévisions, actualisation...). Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte pour la mise à œuvre des tests de dépréciation par projet de développement sont repris ci-dessous :

- Prix de ventes des produits issus des procédés de fabrication de l'entreprise,
- Coût d'achat des matières premières utilisées dans les procédés de fabrication en cours de développement par l'entreprise,
- Autres coûts directs liés aux développements des procédés,
- Coûts d'achat des matières premières utilisées dans la fabrication des produits par les concurrents,
- Horizon défini des prévisions : durée de vie maximum entre la durée de vie jusqu'à la date d'expiration de la protection industrielle du dernier brevet déposé, qui est au maximum de 20 ans et le cas échéant la durée de vie du (des) contrat(s) d'exploitation de ces brevets.
- Taux d'actualisation déterminé sur la base de moyennes, à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans à la date de clôture), majoré d'une prime de risques marché, du bêta sectoriel, et d'une prime de risques spécifique définie par projet. La prime de risques spécifique est déterminée en analysant plusieurs critères liés au projet. Le taux d'actualisation varie dans une fourchette de 8% à 18% en fonction de l'existence ou non d'un contrat signé.
- Des tests de sensibilité sont effectués sur les hypothèses clés, soit en pratique, la variation des taux d'actualisation (utilisation d'une fourchette allant de 8% à 18%), l'évolution du chiffre d'affaires (diminution des capacités et diminution des prix de ventes), et du coût des matières premières, en prenant en compte des décalages de calendrier tout en tenant compte d'une fourchette de sensibilité considérée comme raisonnablement possible au niveau de chaque projet.

Les tests de dépréciation réalisés à chaque arrêté peuvent, le cas échéant, être effectués en tenant compte des business plans et des taux d'actualisation validés dans le cadre d'un accord de partenariat signé avec un tiers. Ils peuvent également tenir compte de scénarii alternatifs considérés comme plus structurants que les tests de sensibilités.

Les modalités effectives de réalisation des tests de dépréciation mises en œuvre pour les principaux projets de développement activés sont présentées en note 11.1.

Les mouvements de dépréciations sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel courant, ou sur une ligne spécifique en résultat opérationnel non courant, lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.21).

- Actifs corporels et incorporels liés à l'activité industrielle

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité.

Les groupes d'**actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti** sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés au moins une fois par an ou s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les **actifs destinés à être conservés et utilisés**, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage. Celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés et déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction.

Pour les **actifs destinés à être cédés**, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale. Celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque que la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs).

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

2.12 – Actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts de garantie dont l'utilisation est à échéance à plus d'un an.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque les perspectives de recouvrement sont remises en cause.

2.13 – Stocks

Selon la norme IAS 2, les stocks sont des actifs destinés à être vendus, ou entrant dans un processus de production.

Les stocks des matières premières, des marchandises et des approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis ou en cours de production sont valorisés à leur coût de production.

Pour les matières premières et marchandises, les sorties sont chiffrées au prix moyen pondéré.

Pour les produits finis, elles sont valorisées selon la méthode du premier entré-premier sorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur réalisable d'un article en stock est inférieure à son coût. Dans le cas où la valeur de réalisation ne peut être déterminée, des indices de pertes de valeur sont pris en compte, comme la rotation ou l'obsolescence des produits.

2.14 – Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale (montant facturé). Il n'existe pas de créances clients comportant une composante financement significative.

Une dépréciation est constatée en tenant compte des pertes attendues, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

Aucun effet escompté non échu, ainsi qu'aucun financement par le biais d'affacturage ou de Dailly n'existe sur les exercices présentés.

Accords de compensation

Néant.

Autres actifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

Les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sont présentées en note 2.19.

2.15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

Le poste **trésorerie et équivalents de trésorerie** comprend des soldes bancaires, ainsi que des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières à la clôture comprennent des « SICAV monétaires euros », et des contrats de capitalisation, qui respectent les recommandations de l'AMF mises à jour en 2011 (prise en compte de critères de volatilité et sensibilité très faibles, de risque négligeable de pertes de valeur...).

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à l'ensemble de ces critères seraient constatées le cas échéant distinctement à l'actif en « autres actifs financiers courants ». Toutes les valeurs mobilières respectaient les critères sur les périodes présentées.

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur, lorsqu'elle peut être évaluée de manière fiable. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Les plus-values de cessions réalisées sur ces valeurs mobilières de placements sont calculées selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS).

Les **autres actifs financiers courants** correspondent aux composantes de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui sont indisponibles à la date de clôture mais dont la liquidité attendue est inférieure à moins d'un an.

2.16 – Avantages accordés au personnel et paiement en actions

2.16.1 – Avantages au personnel (IAS 19)

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnités de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les *régimes à cotisations définies* (régimes de retraites légale et complémentaire) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par les salariés. L'obligation de l'entreprise est limitée au versement de cotisations.

Les *régimes à contributions définies* sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la Société.

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi sont évalués tous les ans par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées, selon le barème prévu dans la convention collective ou l'accord d'entreprise.

L'estimation des indemnités de départ à la retraite est réalisée en tenant compte d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié, avec prise en compte de charges sociales.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Jusqu'au 31 décembre 2020, l'obligation était étalée au prorata de l'ancienneté. La décision IFRIC publiée en mai 2021, a conduit à modifier l'étalement de l'obligation pour les régimes postérieurs à l'emploi répondant à trois critères (droits définis en fonction de l'ancienneté, existence d'un plafond des droits, condition de présence à la date de départ à la retraite) : dans ce cas, l'obligation est répartie sur les années de services qui génèrent un droit.

Cette règle conduit à différer le début de la constatation de l'obligation.

L'engagement est constaté au bilan en passif non courant, pour le montant de l'engagement total.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, applicable à compter du 1^{er} janvier 2013, les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global, lorsque l'impact est significatif ; sinon, ils sont constatés en résultat courant. Par ailleurs, l'impact des changements de régime est constaté immédiatement en résultat courant.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à un fonds externe.

2.16.2 – Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

Paiements en actions (BSPCE, stock-options, attribution d'actions gratuites,...)

Le Groupe a mis en place des plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE), et un plan d'actions gratuites.

Le Groupe évalue à la date d'attribution la juste valeur des instruments pour les plans dont le paiement est fondé sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

L'évaluation des BSPCE (plans antérieurs à 2014) a été réalisée par un évaluateur externe en utilisant la méthode dite de Monte-Carlo, qui prend en compte notamment les paramètres suivants : maturité, juste valeur de l'action sous-jacente, taux de volatilité, taux de distribution des dividendes estimé, taux sans risque estimé sur la période d'exercice des BSPCE.

L'évaluation des BSPCE (plans 2014) et des OA 2017, (options de souscription d'actions) ont été réalisés par un évaluateur externe en utilisant la méthode Black & Sholes.

L'évaluation des actions gratuites créées par l'AGE du 27/02/2007, le Directoire du 8/10/2008, le Conseil d'Administration du 23/11/2011, l'AGE du 29/09/2016 et l'AG du 09/06/2020 a été réalisée par un évaluateur externe, en utilisant la méthode dite de Monte-Carlo qui prend en compte les conditions d'acquisition des droits (probabilité de présence, objectifs de cours de l'action, volatilité).

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et de la probabilité d'acquisition de droits en tenant compte d'hypothèses de départ des bénéficiaires. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour de la liste des bénéficiaires et des hypothèses de départ. La variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent est constatée comme une charge de personnel.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est figé et maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non. Lorsque les options sont exercées, annulées ou deviennent caduques, le montant des avantages cumulés est reclassé dans un compte de réserve normal.

Les conditions de performance liées à des conditions de marché sont prises en compte pour estimer la juste valeur des BSPCE/OA et des AG (Actions Gratuites). Les conditions de performance non liées à des conditions de marché sont prises en compte en tant que conditions d'acquisition des droits, et non au niveau de l'estimation de la juste valeur des BSPCE/OA et des AG.

2.17 – Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour restructuration est constatée lorsque le plan décidé par la direction a été annoncé aux salariés.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif. Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.18 – Impôts sur les bénéfices

Impôt exigible

L'impôt exigible est celui calculé selon les règles fiscales applicables en France. Il est présenté, le cas échéant, distinctement en passifs courants. La charge d'impôt de l'exercice est calculée sur la base du taux en vigueur.

METabolic EXplorer a opté dans les comptes IFRS pour la qualification du crédit d'impôt recherche en subvention et pas en impôt. Ainsi, et comme indiqué en note 2.7.1, la fraction du crédit d'impôt recherche liée aux projets de développement activés est présentée en diminution des actifs

correspondants. La fraction du crédit d'impôt recherche liée aux projets de développement non activés est présentée en autres produits de l'activité.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, le Groupe a qualifié la contribution économique territoriale introduite par la loi de finances 2010 de charge opérationnelle et non de charge d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun calcul d'impôt différé n'a été effectué. Depuis 2009, le Groupe a retenu cette option.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs.

Les différences temporelles correspondent essentiellement aux déficits fiscaux reportables, à des retraitements dans le cadre du passage aux normes IFRS (contrats de crédit-bail, actualisation de créances et de dettes non courantes, part des subventions sur les projets « activés » ...) ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles...).

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats fiscaux futurs, ou tenant compte des possibilités d'optimisations fiscales à l'initiative du groupe. Les possibilités d'imputations sont appréciées en fonction des hypothèses d'activité et de rentabilité utilisées dans les budgets et plans approuvés par la direction, retenues par prudence dans la limite de 5 ans (à compter de la commercialisation pour certains projets spécifiques).

Le Groupe a pris en compte les dispositions fiscales en matière plafonnement d'utilisation des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés pour leur présentation au bilan, quelle que soit leur échéance, dans la mesure où le groupe a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et où les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

2.19 – Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières...).

En application de la norme IFRS 9, les instruments financiers sont répartis en 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après

▪ **Actifs financiers :**

- Actifs financiers évalués au coût amorti :

Il s'agit des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts.

Ils correspondent aux prêts, dépôts et cautionnement pour les actifs non courants et aux créances clients pour les actifs courants (cf note 13.1).

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global recyclables en résultat des variations de justes valeurs.

Le Groupe ne détient aucun actif significatif rentrant dans cette catégorie.

- Actifs financier évalués à la juste valeur par le résultat.

Les seuls actifs financiers constatés dans cette rubrique correspondent aux valeurs mobilières de placement (cf note 14).

• **Passifs financiers :**

Il n'existe pas de passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti. En pratique, les seuls passifs financiers comportant une composante financement sont les emprunts qui sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif prévu par la norme IFRS 9.

Le coût amorti des autres passifs financiers (dettes fournisseurs, ...) correspond en pratique au coût.

Instruments dérivés

Le Groupe n'utilise à ce jour aucun instrument dérivé en couverture du risque de taux et du risque de change, compte tenu du faible montant des transactions faites en devises étrangères.

Le Groupe n'a effectué aucun reclassement entre les différentes catégories d'instruments financiers sur les exercices présentés.

2.20 – Chiffre d'affaires

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », appliquée par le Groupe depuis le 1er janvier 2018, pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat,
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- La détermination du prix global du contrat,
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

Les règles de constatation du chiffre d'affaires relatives aux contrats clients en cours sur les exercices présentés sont détaillés ci-après :

2.20.1 – Ventes de produits finis

La vente de produits finis correspond à la vente d'acides aminés et dérivés.

Le produit est comptabilisé lorsque le transfert de contrôle du bien est constaté, c'est-à-dire lors de la livraison.

2.20.2 – Ventes de marchandises

Elles correspondent à des ventes de biens achetés en l'état et revendu sans aucune transformation.

Le produit est comptabilisé lorsque le transfert de contrôle du bien est constaté, c'est-à-dire lors de la livraison.

2.20.3 – Contrats de prestations d'assistance

Ces contrats correspondent à des prestations d'assistance effectuées sur une période donnée par les experts de la société, réalisées de manière continue. La facturation et les règlements sont effectués de manière périodique, principalement mensuellement.

L'analyse effectuée conformément à la norme IFRS 15 a conduit à identifier une seule obligation de performance, et constater le chiffre d'affaires à l'avancement, comme le prévoit la norme IFRS 15.35 (a), car le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par les prestations de METEX au fur et à mesure que celle-ci a lieu. Les revenus sont ainsi constatés en fonction de la réalisation des prestations de services, qui en pratique correspond aux montants facturés.

METabolic EXplorer intervient en tant que principal vis-à-vis de son client. Il n'existe pas de composante variable en fonction de l'atteinte de performances.

2.20.4 – Contrats de prestations de services

La Société fournit des prestations de services de recherche et développement à ses clients. Ces services sont réalisés dans le cadre de travaux de développement portant sur des souches et/ou procédés. Le chiffre d'affaires au titre de ces prestations est reconnu à l'avancement, le client bénéficiant du service au fur et à mesure que la société réalise les travaux. L'avancement est mesuré par les coûts.

2.21– Autres produits et charges de l'activité

2.21.1 - Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité correspondent aux produits liés aux cessions de technologies. Les produits de cession sont constatés lors du transfert du contrôle de la technologie.

D'autre part, le Groupe bénéficie de subventions d'exploitation destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la

méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés. Il en est de même pour le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

2.21.2 - Autres charges de l'activité

Les autres charges opérationnelles sont constituées de charges peu habituelles et significatives en lien avec l'activité comme les charges liées aux cessions de technologies, brevets et des provisions pour litiges courants.

2.22– Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que les résultats de cession des actifs corporels ou incorporels autres que les brevets, ou les dépréciations significatives sur les projets de développement en cours répondant à cette définition et les provisions pour litiges non courants.

2.23 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location-financement, commissions et agios bancaires, impact de l'actualisation des dettes financières, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

2.24 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle, le cas échéant.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net retraité, le cas échéant, pour tenir compte des incidences de certains plans dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription,...), retraité des actions d'auto-contrôle, le cas échéant. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse ou à la juste valeur pendant la période.

2.25 – Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par l'ANC dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- ⇒ les plus et moins-values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque le groupe constate un impôt,
- ⇒ les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- ⇒ les flux liés aux intérêts versés sont classés en flux de financement,
- ⇒ les flux liés aux intérêts reçus sont classés en flux liés à l'activité.

La partie des crédits d'impôt recherche et subventions d'exploitation correspondant à des charges activées est constatée en diminution des acquisitions d'immobilisations de la période et vient impacter le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements.

Note 3 – Chiffre d'affaires & autres produits de l'activité

	2021	2020
Ventes de produits finis ⁽¹⁾	148 483	0
Ventes de marchandises ⁽²⁾	20 600	0
Contrats de prestations de service	607	50
Chiffre d'affaires	169 690	50
Subventions	7	5
C.I.R. & autres crédits d'impôts ⁽³⁾	1 878	1 845
Autres produits de l'activité	1 885	1 850

(1) Dont 147 M€ réalisés par la nouvelle filiale Metex NØØVISTAGO

(2) Réalisé à 100% par Metex NØØVISTAGO

(3) Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts, notamment le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

Note 4 – Charges de personnel

	2021	2020
Avantages à court terme (salaires)	-17 005	-1 863
Avantages à court terme (charges sociales)	-7 199	-671
Salaires et charges	-24 204	-2 534
Salaires et charges de développement immobilisés	955	74
Juste valeur des avantages payés en actions	-1 465	-182
TOTAL	-24 713	-2 642

Note 5 – Frais de recherche et développements

	2021	2020
Frais de recherche et développement	-9 862	-6 264
Frais de développement activés	1 733	137
Frais de recherche et développement nets	-8 129	-6 127

Note 6 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	2021	2020
Dotations (-) et Reprises (+) aux amort. et prov. des immo. Incorp.	-1 035	-833
Dotations (-) et Reprises (+) aux amort. et prov. des immo. Corp.	-4 202	-793
Dotation nette provision pour risques et charges	-278	0
TOTAL DOTATIONS	-5 515	-1 626

Note 7 – Charges et produits opérationnels non courants

	2021	2020
Coûts d'acquisition de METEX NOOVISTAGO	-1 117	0
Autres	-1 403	-182
Charges opérationnelles non courantes	-2 519	-182
Badwill	89 072	0
Autres	2 320	1 127
Produits opérationnels non courants	91 392	1 127

Note 8 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

	2021	2020
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	13	184
Intérêts sur emprunts et dettes de crédit-bail	-380	-49
Charges financières sur dettes IFRS16	-120	0
Autres charges financières	-517	-166
Incidence actualisation dettes financières	-44	-43
Cout de l'endettement financier brut	-1 062	-257
Coût de l'endettement financier net	-1 049	-73

Note 9 – Impôt sur le résultat

9.1 – Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu s'élève à 25,83 % sur les périodes présentées.

9.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

	2021	2020
Impôt	9	0
Impôt différé	8 529	-32
Total	8 538	-32

9.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

	2021		2020	
Résultat avant impôt théorique	-15 482		-9 725	
Impôt théorique calculé selon le taux normal	3 999	-25,83%	2 723	-28,00%
Différences permanentes	948	-6,12%	533	-5,48%
Impôt différés actifs non constatés (voir note 17)	-4 556	29,43%	-3 237	33,29%
Utilisation et reconnaissance d'impôts différés antérieurement non reconnus	8 697	-56,18%		
Impact des effets de changement de taux	-550	3,55%	0	
Retraitement charges de personnel (IFRS 2)	0	0,00%	-51	0,53%
Impôt constaté	8 538	-55,15%	-32	

Note 10 – Résultat par action

Résultat non dilué par action :

Résultat non dilué par action

2021	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
Résultat net par action	82 025	36 483 268	2,25
Résultat net par action non dilué	82 025	36 483 268	2,25

2020	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
Résultat net par action	-8 942	27 340 596 -	0,33
Résultat net par action non dilué	-8 942	27 340 596	-0,33

Résultat dilué par action :

	Résultat net (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net par action (en euros)
2021			
Résultat net par action	82 025	36 483 268	2,25
Option d'achats et bons de souscriptions d'actions	-	781 025	-
Actions gratuites	-	2 325 623	-
Résultat net par action non dilué	82 025	39 589 916	2,07

En 2020, il n'a pas été présenté de résultat dilué par action pour les raisons suivantes : compte tenu de la perte nette dégagée par action au 31 décembre 2020, l'analyse a conduit à considérer que les actions potentiellement dilutives, étaient non dilutives en totalité, principalement car elles conduisaient à diminuer cette perte nette. Par conséquent le nombre d'actions dilutives était identique au nombre d'actions non dilutives.

Note 11 – Actifs non courants

11.1 – Actifs incorporels

Valeur Brute	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Subvention	Entrée de périmètre	31.12.2021
Brevets et frais de développement	27 542	1 684	-3 532	-1 057	0	24 637
- Actifs PDO/AB	10 833	209				11 042
- Actifs AG	1 098	1 214		-1 057		1 255
- Autres actifs & brevets	15 611	261	-3 532		0	12 340
Logiciels et autres immo. Incorp	1 464	23	0	0	4 016	5 503
Total Valeur Brute	29 006	1 707	-3 532	-1 057	4 016	30 140
Amortissements / provisions	31.12.2020	Dotation	Reprise	Autre	Entrée de périmètre	31.12.2021
Brevets et frais de développement	-12 256	-815	1		0	-13 070
- Actifs PDO/AB	-1 101	-547				-1 648
- Actifs AG						0
- Autres actifs & brevets ⁽¹⁾	-11 155	-268				-11 423
Logiciels et autres immo. Incorp	-1 363	-110	0		-158	-1 631
Total Amortissements / provisions	-13 619	-925	1	0	-158	-14 701
Total Valeur Nette	15 387	782	-3 531	-1 057	3 858	15 439

(1) Dont 9,2 M€ correspondant à la dépréciation de frais de développement.

Concernant la dépréciation des projets de développement :

La mise en œuvre des principes définis en note 2.10 a été en pratique effectuée comme suit :

Pour le projet MPG :

Les tests de dépréciation ont été effectués en retenant un scénario de poursuite du développement et de l'exploitation du projet. Le business plan a été mis à jour en tenant compte d'un report de la date de 2021 de 5 ans à 2026. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 18% afin de prendre en compte l'incertitude liée à l'industrialisation.

Pour le projet PDO :

Les tests de dépréciation ont été réalisés avec un taux de wacc de 10% compte tenu de la mise en service de l'usine sur l'exercice ainsi que la production et la commercialisation des lots PDO (voir note 1).

Les tests de sensibilités de l'actif ont porté sur les éléments suivants (cf note 2.11) ; variation du taux d'actualisation de 8% à 18%, diminution des volumes et des prix de vente et hausse du coût des matières.

L'ensemble de ces tests ne remettent pas en cause la valeur de l'actif au 31 décembre 2021.

Pour le projet AG :

Les tests de dépréciation ont été réalisés avec un taux de wacc de 12%.

Les tests de sensibilités de l'actif ont porté sur les éléments suivants (cf note 2.11) : variation du taux d'actualisation de 8% à 18%, variation du montant du CAPEX, diminution des parts de marchés et hausse du prix des matières.

L'ensemble de ces tests ne remettent pas en cause la valeur de l'actif au 31 décembre 2021.

11.2 – Actifs corporels

Valeur Brute	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	Subvention / Mise en service / Reclassements	Entrée de périmètre	31.12.2021
Terrains	0	0	0	132	12 540	12 672
Constructions	8 812	3 359	-34	22 366	3 937	38 441
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	13 713	2 025	-1 161	17 674	10 594	42 845
Immobilisations corporelles en-cours	33 637	6 157	0	-42 603	5 410	2 601
Droit d'utilisation IFRS 16	0	2 035	0	0	7 395	9 430
Total Valeur Brute	56 162	13 575	-1 195	-2 430	39 877	105 989

Amortissements / provisions	31.12.2020	Dotation	Reprise	Subvention / Mise en service / Reclassements	Entrée de périmètre	31.12.2021
Terrain	0	-14	0	0	0	-14
Constructions	-6 135	-485	0	0	0	-6 620
Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	-13 103	-2 553	0	0	0	-15 656
Droit d'utilisation IFRS 16	0	-1 150	0	0	0	-1 150
Total Amortissements	-19 238	-4 202	0	0	0	-23 440
Total Valeur Nette	36 924	9 373	-1 195	-2 430	39 877	82 550

Note 12 – Actifs courants (hors trésorerie)

Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du fait que les actifs courants sont très supérieurs aux passifs courants.

12.1 – Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients

	31.12.2021	31.12.2020
Valeur brute	40 670	6
Provision clients	0	0
Valeur nette	40 670	6

Les créances clients proviennent de Metex NØØVISTAGO.

Elles ont une échéance inférieure à 1 an au 31 décembre 2021, et dans les autres périodes présentées. La part des créances clients échues et non provisionnées au 31 décembre 2021 est non significative.

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas conduit à une augmentation du risque client en termes de pertes constatées ou attendues.

Il n'existe pas d'autres actifs liés à des contrats clients, et notamment d'actifs liés aux coûts marginaux d'obtention et/ou aux coûts d'exécution des contrats clients.

12.2 – Autres actifs courants

	31.12.2021	31.12.2020
CIR	1 688	3 889
Charges constatées d'avance	2 915	778
Produits à recevoir	0	429
Divers	3 814	1 951
Valeur brute	8 416	7 047
Dépréciation	-127	-127
Valeur nette	8 289	6 920

12.3 – Stocks

	Matières premières et autres approvisionnements	En-cours de production	Produits finis	Marchandises	TOTAL
Valeur brute	169	0	0	0	169
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2020	169	0	0	0	169
Valeur brute	18 373	3 341	23 549	6 001	51 264
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2021	18 373	3 341	23 549	6 001	51 264

Note 13 – Trésorerie et équivalent de trésorerie et autres actifs financiers courants

	31.12.2021	31.12.2020
Comptes courants bancaires et disponibilités	27 584	18 181
Trésorerie et équivalent de trésorerie	27 584	18 181
Concours bancaires créditeurs	4	0
Trésorerie créditrice	4	0
TRESORERIE NETTE	27 580	18 181
Actifs financiers ⁽¹⁾	15 691	0
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	15 691	0

⁽¹⁾ Actifs financiers placés en 2016 et 2018 à moyen terme, leur valeur nominale étant garantie à l'échéance du placement. Actifs disponibles à tout moment.

Note 14 – Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après :

	31.12.2021	31.12.2020
- Endettement financier brut	-28 380	-14 836
+ Actif financiers courants	15 691	0
+ Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 580	18 181
Trésorerie nette d'endettement	14 890	3 345

14.1 – Variation de l'endettement financier brut

	31.12.2021	31.12.2020
Endettement financier brut		
Solde à l'ouverture	14 836	7 744
Augmentation de la période	12 972	7 683
Diminution de la période	-8 001	-596
Variation de l'actualisation	44	43
Intérêts courus	-24	0
Entrée de périmètre ⁽¹⁾	8 554	0
Reclassement non courant à courant	0	-38
Solde à la clôture	28 380	14 836

⁽¹⁾ l'entrée de périmètre correspond aux données de la filiale acquise sur l'exercice Metex NØØVISTAGO.

14.2 – Echancier de l'endettement financier

	31.12.2021	31.12.2020
Endettement financier brut	28 380	14 836
A moins d'un an	2 751	1 595
Entre un et cinq ans	12 718	7 854
A plus de cinq ans	12 912	5 386

Note 15 – Capital et réserves

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence réglementaire spécifique en matière de capital.

La direction du Groupe n'a pas défini de politique et de gestion spécifique du capital. Le Groupe privilégie à ce jour un financement de son développement par fonds propres et endettement externe.

<i>en Euro</i>	31/12/2021	31/12/2020
Valeur du capital	4 382 798,80	2 781 380
Nombre d'actions total	43 827 988	27 813 800
Valeur nominale (en euros)	0,10	0,10

Le nombre d'actions est donné dans le tableau ci-dessous (cf. commentaires donnés dans le tableau des variations de capitaux propres).

	31/12/2021	31/12/2020
Nombre d'actions à l'ouverture	27 813 800	23 261 500
Nombre d'actions émises sur l'exercice	16 014 188	4 552 300
Nombre d'actions à la clôture	43 827 988	27 813 800
Titres d'autocontrôle	-27 885	-194 116
Total nombre d'actions	43 800 103	27 619 684

Il existe un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans. Au 31 décembre 2021, il existe 1 522 678 actions à droit de vote double.

Au 31 décembre 2021, le nombre total de droits de vote est de 45 350 666.

Les titres d'autocontrôle ont été constatés en moins des réserves. Le solde au 31 décembre 2021 s'élève à 27 885 actions, pour un montant de 186 k€.

Note 16 – Paiements en actions

BSPCE / Option souscription d'actions en cours au 31 décembre 2021:

Les principales caractéristiques des BSPCE en cours au 31 décembre 2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Bons de souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise Option de souscription d'actions	En nombre	Prix de souscription moyen par action	Valeur totale
Capital : nombre d'actions à la clôture	43 827 988		
Bénéfice par action à la clôture (non dilué)	2,25		
Nombre de bons émis à l'ouverture	781 025		918 800
Nombre de bons émis et attribués sur la période			
Nombre de bons devenus caducs sur la période			
Nombre de bons émis à la clôture	781 025		918 800

BSPCE : 1 bon de souscription donne droit à une action

Années d'échéances des BSPCE (valeurs en Euro)	2022	2024	2027
Nombre de bons venant à échéance	94 500	161 250	525 275
Valeur totale	111 170	189 695	617 935
Valeur unitaire moyenne / action (arrondie)	4,82	3,11	2,39

Il n'y a pas de charge comptabilisée dans les comptes pour les BSPCE, l'intégralité étant passée sur les exercices antérieurs.

Actions gratuites en cours au 31 décembre 2021 :

Au cours de l'exercice, un nouveau plan d'émission d'actions gratuites a été mis en place. Il correspond au 5^{ème} plan du Groupe.

Plan n°5

2.325.623 actions gratuites ont été attribuées par décision du Conseil d'Administration du 29 avril 2021.

Ces actions ont été attribuées en trois tranches :

- Tranche 1 : 1.162.812 actions
- Tranche 2 : 697.687 actions
- Tranche 3 : 465.125 actions

La tranche 1 n'est soumise à aucune condition de performance. Les tranches 2 et 3 sont soumises à des conditions de performance en lien avec l'EBITDA de la Société.

Une charge de 1,4 M€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

La totalité des droits liés aux anciens plans a été acquis sur les exercices précédents.

Note 17 – Provisions courantes et non courantes

Engagement de retraite :

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'engagement s'élève à 1,20 % en 2021 (contre 0,70 % en 2020).

Concernant le Litige Malaisie :

La Société avait reçu en mai 2013 une assignation d'une société liée à la société d'ingénierie dont il a été mis fin à la mission par la société malaisienne maître d'ouvrage du projet PDO Bio-XCell, pour dénigrement public, abus de pouvoir et déloyauté à l'occasion du changement de l'organisation de l'ingénierie.

Au cours du premier semestre 2015, la société Bio-XCell s'était jointe à la procédure en cours, initiée par la société d'ingénierie à l'encontre de METabolic EXplorer, par le biais d'une intervention volontaire afin de faire valoir ce qu'elle estimait être ses droits dans le cadre de l'arrêt du projet PDO en Malaisie.

Dans le cadre de ce litige, la Société a été condamnée, le 9 mars 2017, par le tribunal de commerce de Lille, à verser une indemnité de 2 563 k€, aux titres de dommages et intérêts. Cette dernière a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2016.

Fin avril 2017, la Société avait reçu une décision rectifiant une erreur de calcul dans l'indemnité déterminée lors du jugement initial. Le jugement rectificatif a porté l'indemnité à 2 820 k€ (soit un complément de + 257 k€).

La Société a constaté cette provision pour litige en provision non courante, cette décision n'était pas assortie de l'exécution provisoire (pas d'obligation de paiement à ce stade) et la Société a fait appel de cette décision défavorable.

Le 23 janvier 2020, la Cour d'appel de Douai avait rendu un arrêt aux termes duquel elle a annulé le jugement de première instance rendu en 2017 par le Tribunal de Commerce de Lille en ce qu'il avait condamné la Société à verser des dommages et intérêts aux autres parties au litige pour un montant de 2 820 k€.

Au 31 décembre 2020, la provision a été maintenue dans les comptes, la Société ayant reçu une notification de pourvoi en cassation en l'encontre de la décision rendue au terme du délai des 2 mois à compter de la notification du jugement.

Le 16 mars 2022, la Cour de cassation a rendu son arrêt. Celui-ci casse partiellement l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Douai le 23 janvier 2020. L'arrêt est cassé seulement en ce qu'il rejette la demande de dommages et intérêts de la société d'ingénierie à l'encontre de la société METabolic Explorer en réparation de l'atteinte à son image.

En raison de l'écoulement du délai de 2 ans prévu à l'article 528-1 du Code de procédure civile, BIO-Xcell ne serait plus recevable à former un pourvoi contre ledit arrêt et ce indépendamment de la signification de l'arrêt.

Compte tenu de cet arrêt de la Cour de cassation, une reprise de la provision à hauteur de 2 300 K€ a été effectuée au titre de la clôture 2021 (évènement postérieur à la clôture).

Note 18 – Impôts différés

	31.12.2021	31.12.2020
Impôt différé sur déficits reportables	6 140	
Retraitements sur subventions liées aux projets de développements activés	1 518	1 350
Autres impôts différés actifs	2 257	161
Impôt différé actif	9 915	1 511
Impôt différé sur juste valeur des dettes financières	0	-12
Différences sur durées d'amortissement	-222	-163
Retraitements sur immobilisations corporelles	-370	-89
Impôt différé passif	-592	-264
Impôt différé net	9 323	1 247

Note 19 – Autres passifs courants

	31.12.2021	31.12.2020
Dettes fournisseurs	44 137	2 369
Dettes fiscales et sociales	8 476	1 367
Dettes sur immobilisations	3 378	7 051
Dette sur acquisition des titres METEX NØØVISTAGO	0	0
Autres dettes ⁽¹⁾	3 729	1 861
Total des autres passifs courants	59 720	12 649

⁽¹⁾ En 2016, contribution maximale à reverser à Roquette Frères dans le cadre de la cession de la technologie L-Méthionine. En 2017, le Groupe a versé un montant de 4.1 M€ au titre de cette contribution. La provision restante est conservée dans les comptes jusqu'à un accord définitif des deux parties.

Note 20 – Actifs & passifs éventuels

Il n'y a pas de passifs éventuels sur l'exercice.

Note 21 – Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements, qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur (sur les placements de trésorerie) ont été constatées en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Instruments dérivés

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

Note 22 – Effectifs

	31.12.2021	31.12.2020
Effectif moyen fin de période	462	82

Note 23 – Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...)

Non applicable

Engagements hors bilan liés au financement du groupe

Non applicable

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du groupe

Autres engagements donnés

Dans le cadre de l'acquisition des titres de Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue METEX NØØVISTAGO), la Société a souscrit une assurance garantie de passif auprès de Tokio Marine HCC pour couvrir de façon complémentaire certains risques antérieurs à l'acquisition.

Autres engagements reçus

Dans le cadre de l'acquisition des titres de Ajinomoto Animal Nutrition Europe (devenue METEX NØØVISTAGO), le vendeur a consenti une garantie de passif pour une durée maximale expirant le 1^{er} mars 2025 et plafonnée à une fraction du prix.

En ce qui concerne la filiale METEX NØØVISTAGO, depuis le 1/01/2013, les quotas de CO2 sont comptabilisés en stock à valeur zéro conformément au modèle économique du règlement 2012-03 de l'ANC. Au 31 décembre 2021, le solde des quotas attribués s'élèvent à 80 568 T au titre de l'ETS-3.

Note 24 – Informations sur les parties liées

23.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Conseil d'Administration

Avantages accordés hors paiements en actions :

La rémunération brute globale versée aux dirigeants s'élèvent à 607 k€ au 31 décembre 2021, et 218 k€ de charges sociales.

Il n'existe aucun autre avantage accordé au dirigeant, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

Avantages accordés liés à des paiements en actions :

Au cours de l'exercice, il y a eu 1.739.923 actions gratuites accordées aux dirigeants (cf note 10).

24.2 – Transactions réalisées avec une société dans laquelle METabolic EXplorer exerce une influence notable ou un contrôle conjoint

Néant

24.3 – Autres transactions réalisées par le groupe avec une société ayant un dirigeant en commun

Néant

Note 25 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers

Risques de crédit et risque de contrepartie :

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le Groupe n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.

Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Les placements sont effectués auprès d'établissement bancaires choisis en tenant compte de leur solvabilité et du risque de contrepartie.

Risques de liquidité :

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité, les actifs courants, et notamment les éléments de trésorerie, étant très supérieurs aux passifs courants. Pour cette raison, les échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

Risques de marché :

Le Groupe n'est pas exposée à des risques de marché (risques de taux, risques de change, risques actions,...) significatifs.

Risque pays :

Le Groupe n'est pas exposé à un risque pays.

Note 26 : Evénements postérieurs à la clôture

Litige en Malaisie Lebas/BioXcell : L'arrêt rendu par la Cour de cassation le 16 mars 2022 casse partiellement l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Douai le 23 janvier 2020. Il rejette seulement la demande de dommages et intérêts de la société d'ingénierie à l'encontre de la société METabolic EXplorer en réparation de l'atteinte à son image et demande que la Cour d'Appel réétudie la demande de condamnation de la Société au paiement de 0, 5M€ en réparation du préjudice d'image subi.

Concernant les demandes de BioXcell, le délai de 2 ans de prévu (article 528-1 du Code de procédure civile) étant écoulé, ces derniers ne peuvent plus former de pourvoir contre l'arrêt du 23 janvier 2020.

Par conséquent, une reprise de 2,3 M€ (2,8 M€ antérieurement provisionnés) a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2021.

Conflit en Ukraine : Le Groupe indique ne pas avoir d'exposition commerciale ou industrielle directe liée au conflit armé, la zone représentant pour le Groupe moins de 1% du chiffre d'affaires total. Il doit faire face en revanche à l'augmentation du prix de certains de ses intrants liée à ce conflit, notamment les ressources énergétiques. A l'inverse, l'augmentation du prix des matières premières utilisées en nutrition animale (soja, céréales) renforce l'intérêt des clients de la filière Elevage pour les acides aminés, qui leur permettent d'optimiser la composition des aliments. L'impact sur la performance financière du Groupe est à ce jour difficile à évaluer, le contexte économique étant particulièrement fluctuant.

Note 27 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge sur l'exercice

en K€	Mazars		Exco	
	2021	2020	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
- Emmeteur	66	50	52	39
- Filiales intégrées globalement (dont réseau)	21	21	-	-
Services autres que la certification des comptes (SACC) requis par les textes ⁽¹⁾				
- Emmeteur	55	6	22	4
- Filiales intégrées globalement (dont réseau)		2	-	-
Autres SACC ⁽²⁾				
- Emmeteur	24	4	-	-
- Filiales intégrées globalement (dont réseau)	-	2	-	-
Total honoraires	165	84	75	43

⁽¹⁾ Ces services incluent principalement la revue du rapport de gestion, le rapport spécial sur les conventions réglementées et les opérations sur le capital. A noter qu'au titre de l'exercice 2021, ces services incluent également les honoraires liées aux opérations d'augmentation de capital sur le marché Euronext Paris ainsi que ceux relatifs aux diligences sur le reporting électronique ESEF

⁽²⁾ Les autres SACC portent sur la mission de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales (RSE) et autres attestations